



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHATOU

N° SIRET : 217801463 00019

POSTE COMPTABLE DE LE VESINET

BUDGET PRINCIPAL

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2015

Sommaire

I - Informations générales (6)

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Sections
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
 - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
 - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
 - A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 - A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
 - A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 - A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 - A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 - A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
 - A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
 - A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 - A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
- A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
 - A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
 - A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
 - A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
 - A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
 - B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 - B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
- D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE	BP 2015
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	30 799
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	288
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	CCBS

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)		Moyennes nationales de la strate du potentiel financier par habitants de la strate	
Fiscal	Financier	Fiscal (4 taxes)	Financier	Fiscal	Financier
34 026 162	39 017 678	1 104,78	1 266,85	1032,49	1225,48

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGCL BP 2013
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 156,24	1 350,00
2	Produit des impositions directes/population	518,82	556,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 224,43	1 471,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	241,58	379,00
5	Encours de la dette/population	570,06	1 092,00
6	DGF/population	124,48	270,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,61	0,54
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,74	1,19
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,99	0,99
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,20	0,26
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	0,47	0,74

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont (4).

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	37 711 072,00	37 711 072,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		37 711 072,00	37 711 072,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	9 215 424,00	9 215 424,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 215 424,00	9 215 424,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	46 926 496,00	46 926 496,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 480 917,00		8 459 056,00	8 459 056,00	8 459 056,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	21 289 295,00		21 869 184,00	21 869 184,00	21 869 184,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	471 875,00		761 490,00	761 490,00	761 490,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 775 162,00		3 669 737,00	3 669 737,00	3 669 737,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPE D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	34 017 249,00		34 759 467,00	34 759 467,00	34 759 467,00
66	CHARGES FINANCIERES	671 618,00		602 345,00	602 345,00	602 345,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	165 610,00		174 260,00	174 260,00	174 260,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	75 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	34 929 477,00		35 611 072,00	35 611 072,00	35 611 072,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	850 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 250 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 100 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
	TOTAL	37 029 477,00		37 711 072,00	37 711 072,00	37 711 072,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 711 072,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	170 000,00		190 000,00	190 000,00	190 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 456 337,00		6 468 953,00	6 468 953,00	6 468 953,00
73	IMPOTS ET TAXES	22 463 735,00		23 675 009,00	23 675 009,00	23 675 009,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 244 571,00		6 680 339,00	6 680 339,00	6 680 339,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	689 104,00		678 471,00	678 471,00	678 471,00
	Total des recettes de gestion courante	37 023 747,00		37 692 772,00	37 692 772,00	37 692 772,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 730,00		18 300,00	18 300,00	18 300,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	37 029 477,00		37 711 072,00	37 711 072,00	37 711 072,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	37 029 477,00		37 711 072,00	37 711 072,00	37 711 072,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 711 072,00
--	----------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	2 100 000,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	118 100,00		181 500,00	181 500,00	181 500,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	917 357,00		741 982,00	741 982,00	741 982,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 035 834,00		6 216 962,00	6 216 962,00	6 216 962,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	5 371 291,00		7 440 444,00	7 440 444,00	7 440 444,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 598 739,00		1 694 980,00	1 694 980,00	1 694 980,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
	Total des dépenses financières	1 698 739,00		1 774 980,00	1 774 980,00	1 774 980,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 070 030,00		9 215 424,00	9 215 424,00	9 215 424,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	7 070 030,00		9 215 424,00	9 215 424,00	9 215 424,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
9 215 424,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	947 535,00		738 485,00	738 485,00	738 485,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	2 235 497,00		3 942 331,00	3 942 331,00	3 942 331,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	3 183 032,00		4 680 816,00	4 680 816,00	4 680 816,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 779 998,00		1 671 608,00	1 671 608,00	1 671 608,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS	3 000,00		759 000,00	759 000,00	759 000,00
	Total des recettes financières	1 786 998,00		2 434 608,00	2 434 608,00	2 434 608,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	4 970 030,00		7 115 424,00	7 115 424,00	7 115 424,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	850 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 250 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 100 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
	TOTAL	7 070 030,00		9 215 424,00	9 215 424,00	9 215 424,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
9 215 424,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	2 100 000,00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 459 056,00	8 459 056,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	21 869 184,00	21 869 184,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	761 490,00	761 490,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 669 737,00	3 669 737,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)		
66	CHARGES FINANCIERES	602 345,00	602 345,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	174 260,00	174 260,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)		1 200 000,00	1 200 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	75 000,00	75 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	900 000,00	900 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		35 611 072,00	2 100 000,00	37 711 072,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	37 711 072,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	1 694 980,00		1 694 980,00
18	COMPTE DE LIAISON - AFFECTATION (8)		
	Total des opérations d'équipement		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	181 500,00		181 500,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	300 000,00		300 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	741 982,00		741 982,00
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	6 216 962,00		6 216 962,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)		
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)		
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)		
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)		
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)		
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES	80 000,00	80 000,00
Dépenses d'investissement - Total		9 215 424,00		9 215 424,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	9 215 424,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	190 000,00	:	190 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 468 953,00	:	6 468 953,00
73	IMPOTS ET TAXES	23 675 009,00	:	23 675 009,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 680 339,00	:	6 680 339,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	678 471,00	:	678 471,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 300,00	:	18 300,00
Recettes de fonctionnement - Total		37 711 072,00		37 711 072,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 711 072,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	1 671 608,00		1 671 608,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	738 485,00		738 485,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	3 946 331,00		3 946 331,00
18	COMPTE DE LIAISON - AFFECTATION (6)		:	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	:	1 200 000,00	1 200 000,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)	:		
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)	:		
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)	:		
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	:	900 000,00	900 000,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	759 000,00	:	759 000,00
Recettes d'investissement - Total		7 115 424,00	2 100 000,00	9 215 424,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 215 424,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 480 917,00	8 459 056,00	8 459 056,00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	373 781,00	358 810,00	358 810,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	195 700,00	216 250,00	216 250,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 066 900,00	1 122 140,00	1 122 140,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	51 000,00	59 650,00	59 650,00
60621	COMBUSTIBLES	40 670,00	43 120,00	43 120,00
60622	CARBURANTS	57 432,00	50 297,00	50 297,00
60623	ALIMENTATION	787 015,00	827 843,00	827 843,00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENTS	23 000,00	23 500,00	23 500,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	79 443,00	73 440,00	73 440,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	93 584,00	89 583,00	89 583,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	20 475,00	20 125,00	20 125,00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	38 000,00	36 000,00	36 000,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	53 234,00	51 220,00	51 220,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	67 952,00	56 006,00	56 006,00
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	76 500,00	74 500,00	74 500,00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	95 753,00	115 173,00	115 173,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	373 918,00	323 175,00	323 175,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	878 461,00	846 002,00	846 002,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	23 825,00	22 536,00	22 536,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	89 307,00	78 660,00	78 660,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	36 950,00	36 363,00	36 363,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	737 300,00	700 802,00	700 802,00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	194 222,00	175 995,00	175 995,00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	284 050,00	252 870,00	252 870,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	46 615,00	46 315,00	46 315,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	112 391,00	87 900,00	87 900,00
6156	MAINTENANCE	242 718,00	259 338,00	259 338,00
616	PRIMES D ASSURANCES	289 100,00	361 119,00	361 119,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	28 500,00	24 730,00	24 730,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	136 500,00	154 400,00	154 400,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	342 116,00	239 828,00	239 828,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6226	HONORAIRES	4 150,00	10 150,00	10 150,00
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	21 000,00	13 000,00	13 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	37 500,00	29 000,00	29 000,00
6232	FETES ET CEREMONIES	117 710,00	154 187,00	154 187,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	3 550,00	2 050,00	2 050,00
6237	PUBLICATIONS	125 400,00	121 596,00	121 596,00
6247	TRANSPORT COLLECTIF	148 416,00	100 330,00	100 330,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	12 720,00	5 500,00	5 500,00
6256	MISSIONS	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6257	RECEPTIONS	13 250,00	15 400,00	15 400,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	76 000,00	79 600,00	79 600,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	104 608,00	104 776,00	104 776,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	8 150,00	8 350,00	8 350,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	24 535,00	24 995,00	24 995,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	669 539,00	779 598,00	779 598,00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6288	AUTRES	42 600,00	36 750,00	36 750,00
63512	TAXES FONCIERES	45 200,00	60 000,00	60 000,00
6358	AUTRES DROITS	2 847,00	2 860,00	2 860,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	59 330,00	55 224,00	55 224,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	21 289 295,00	21 869 184,00	21 869 184,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	203 115,00	214 883,00	214 883,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	60 509,00	62 350,00	62 350,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	121 019,00	124 699,00	124 699,00
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	36 728,00	37 761,00	37 761,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	11 364 837,00	11 704 275,00	11 704 275,00
64112	NBI,SUPPLEMENT FAMILLIALE DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	451 094,00	486 813,00	486 813,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	18 180,00	20 400,00	20 400,00
64131	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL NON TITULAIRE	3 177 567,00	3 185 422,00	3 185 422,00
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	140 826,00	116 906,00	116 906,00
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	67 298,00	53 334,00	53 334,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	2 428 977,00	2 506 751,00	2 506 751,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	2 992 672,00	3 120 402,00	3 120 402,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	37 000,00	36 291,00	36 291,00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	116 773,00	126 197,00	126 197,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6488	AUTRES CHARGES	27 700,00	27 700,00	27 700,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	471 875,00	761 490,00	761 490,00
739115	PRELEVEMENT AU TITRE DE L'ARTICLE 55 DE LA LOI SRU		132 232,00	132 232,00
73925	FONDS PEREQUATION DES RECETTES FISCALES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	239 383,00	398 100,00	398 100,00
7398	REVERSEMENTS RESTITUTIONS & PRELEVEMENTS DIVERS	232 492,00	231 158,00	231 158,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 775 162,00	3 669 737,00	3 669 737,00
651	REDEVANCE POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS ET VALEURS SIMILAIRE	3 080,00	2 882,00	2 882,00
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	215 800,00	219 516,00	219 516,00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	19 486,00	21 000,00	21 000,00
6535	FORMATIONS ELUS	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65372	FONDS ALLOCATIONS DES ELUS	432,00	439,00	439,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	37 037,00	5 000,00	5 000,00
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE INCENDIE	994 134,00	991 390,00	991 390,00
6554	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES CONTRIBUT ORGANIS REGROUPEMENT	15 000,00	15 450,00	15 450,00
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	501 613,00	483 102,00	483 102,00
657362	SUBVENTION CCAS	707 088,00	707 088,00	707 088,00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIV	1 279 349,00	1 219 907,00	1 219 907,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	1 143,00	2 963,00	2 963,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		34 017 249,00	34 759 467,00	34 759 467,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	671 618,00	602 345,00	602 345,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	680 000,00	649 595,00	649 595,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-12 382,00	-50 250,00	-50 250,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	4 000,00	3 000,00	3 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	165 610,00	174 260,00	174 260,00
6714	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR BOURSES ET PRIX	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	6 260,00	6 050,00	6 050,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	13 000,00	4 400,00	4 400,00
67443	SUBV AUX SPIC AU FERMIERS ET AU CONCESSIONNAIRES	133 350,00	136 310,00	136 310,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	24 500,00	24 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)	75 000,00	75 000,00	75 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	34 929 477,00	35 611 072,00	35 611 072,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	850 000,00	900 000,00	900 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	1 250 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 250 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	37 029 477,00	37 711 072,00	37 711 072,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 711 072,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	327 308,70
Montant des ICNE de l'exercice N-1	377 558,70
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-50 250,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	170 000,00	190 000,00	190 000,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	160 000,00	180 000,00	180 000,00
6459	REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 456 337,00	6 468 953,00	6 468 953,00
70311	CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES	38 000,00	30 000,00	30 000,00
70312	REDEVANCES ET TAXES FUNERAIRES	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70321	DROITS DE STATIONNEMENT S/VOIE PUBLIQUE	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70322	DROITS DE STATIONNEMENT & DE LOCATION SUR LE DOMAINE PUBLIC PORTUAIRE & FLUVIAL	600,00	1 000,00	1 000,00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	32 500,00	32 500,00	32 500,00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	44 500,00	43 000,00	43 000,00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	368 000,00	370 000,00	370 000,00
70631	REDEVANCES ET DROITS A CARACTERE SPORTIF	540 350,00	499 400,00	499 400,00
70632	REDEVANCES ET DROITS A CARACTERE DE LOISIRS	15 600,00	17 000,00	17 000,00
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	1 220 000,00	1 224 574,00	1 224 574,00
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D ENSEIGNEMENT	2 530 234,00	2 573 149,00	2 573 149,00
7081	PRODUITS DES SERVICES EXPLOITES DANS L INTERET DU PERSONNEL	12 516,00	5 504,00	5 504,00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	10 000,00	12 000,00	12 000,00
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNELAUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	608 456,00	598 947,00	598 947,00
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	795 500,00	816 246,00	816 246,00
70872	REMB FRAIS PAR BUDGETS ANNEXES	9 826,00	9 826,00	9 826,00
70873	REMB FRAIS PAR CCAS	6 900,00	6 900,00	6 900,00
70876	REMB FRAIS PAR GFP RATTACHEMENT	21 505,00	26 957,00	26 957,00
70878	REMB FRAIS PAR AUTRES REDEVABLES	71 150,00	71 150,00	71 150,00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	700,00	800,00	800,00
73	IMPOTS ET TAXES	22 463 735,00	23 675 009,00	23 675 009,00
73111	CONTRIBUTIONS TAXES FONCIERES & HABITATION	15 220 992,00	15 979 000,00	15 979 000,00
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	4 491 851,00	4 491 851,00	4 491 851,00
7322	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	425 000,00	775 000,00	775 000,00
7336	DROIT DE PLACE	137 400,00	167 000,00	167 000,00
7337	DROIT DE STATIONNEMENT	232 492,00	231 158,00	231 158,00
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	425 000,00	450 000,00	450 000,00
7368	EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7381	TAXE ADITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	1 525 000,00	1 575 000,00	1 575 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 244 571,00	6 680 339,00	6 680 339,00
7411	DOTATION FORFAITAIRE	4 715 000,00	3 833 913,00	3 833 913,00
745	DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	8 000,00	7 500,00	7 500,00
746	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	7 612,00	7 620,00	7 620,00
7471	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS ETAT	96 850,00	96 850,00	96 850,00
74718	AUTRES PARTICIPATIONS DE L'ETAT	122 768,00	128 546,00	128 546,00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	331 733,00	347 740,00	347 740,00
74748	SUBV ET PARTICIPATION COMMUNES	27 134,00	20 519,00	20 519,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	1 828 903,00	2 054 230,00	2 054 230,00
7481	ATTRIBUTION SUR LE VERSEMENT REPRESENTATIF D'IMPOT SUR LES SPECTACLES	1 394,00	1 394,00	1 394,00
748314	DOTATION UNIQUE COMPENSATIONS SPECIFIQUES A LA TAXE PROFESSIONNELLE	24 000,00	12 000,00	12 000,00
74834	ETAT COMPENSATION T.F.	18 000,00	10 000,00	10 000,00
74835	ETAT COMPENSATION T.H.	160 000,00	160 000,00	160 000,00
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	27,00	27,00	27,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	689 104,00	678 471,00	678 471,00
751	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VALEURS	66 597,00	91 146,00	91 146,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	476 705,00	439 940,00	439 940,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	93 522,00	94 825,00	94 825,00
758	PRODUIT DIVERS DE GESTION COURANTE	52 280,00	52 560,00	52 560,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		37 023 747,00	37 692 772,00	37 692 772,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	5 730,00	18 300,00	18 300,00
7711	DEDITS & PENALITES PERCUS	800,00	800,00	800,00
7713	LIBERALITE RECUES	130,00		
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	4 800,00	17 500,00	17 500,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		37 029 477,00	37 711 072,00	37 711 072,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		37 029 477,00	37 711 072,00	37 711 072,00
---	--	----------------------	----------------------	----------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			
+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			
			37 711 072,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	118 100,00	181 500,00	181 500,00
202	FRAIS D'ETUDES D'ELABORATION DE MODIFICATION & REVISION PLU	40 000,00		
2031	FRAIS D'ETUDES	25 000,00	102 000,00	102 000,00
2051	CONCESSIONS & DROITS SIMILAIRES	53 100,00	79 500,00	79 500,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20422	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS BATIMENTS & INSTALLATIONS	300 000,00	300 000,00	300 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	917 357,00	741 982,00	741 982,00
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	50 000,00		
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	86 600,00	2 000,00	2 000,00
21311	HOTEL DE VILLE	3 000,00		
21312	CONSTRUCTIONS BATIMENTS SCOLAIRES	11 800,00	12 500,00	12 500,00
21316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE		10 000,00	10 000,00
21318	CONSTRUCTIONS AUTRES BATIMENTS PUBLICS	102 800,00	87 400,00	87 400,00
2152	INSTALLATION DE VOIRIE	21 000,00	22 200,00	22 200,00
2161	OEUVRES ET OBJET D'ART	500,00		
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	77 500,00	38 400,00	38 400,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	149 806,00	235 213,00	235 213,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	72 748,00	92 681,00	92 681,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	341 603,00	241 588,00	241 588,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	4 035 834,00	6 216 962,00	6 216 962,00
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	113 500,00		
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	2 423 234,00	4 230 300,00	4 230 300,00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	1 489 100,00	1 970 662,00	1 970 662,00
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	10 000,00	16 000,00	16 000,00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	5 371 291,00	7 440 444,00	7 440 444,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 598 739,00	1 694 980,00	1 694 980,00
1641	EMPRUNTS ASSORTIS D'UN INSTRUMENT DE COUVERTURE	1 594 739,00	1 690 980,00	1 690 980,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000,00	80 000,00	80 000,00
	Total des dépenses financières	1 698 739,00	1 774 980,00	1 774 980,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	7 070 030,00	9 215 424,00	9 215 424,00
--	-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des	7 070 030,00	9 215 424,00	9 215 424,00
--	---	---------------------	---------------------	---------------------

	RESTES A REALISER N-1 (11)			
--	-----------------------------------	--	--	--

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			+
--	---	--	--	---

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			=
				9 215 424,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	947 535,00	738 485,00	738 485,00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	10 000,00	20 000,00	20 000,00
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	238 735,00	11 250,00	11 250,00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	400 800,00	71 320,00	71 320,00
13251	SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABLE GROUPEMENT DE RATTACHEMENT		100 000,00	100 000,00
1326	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS		408 680,00	408 680,00
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES	253 000,00	82 235,00	82 235,00
1342	AMENDES DE POLICE	45 000,00	45 000,00	45 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	2 235 497,00	3 942 331,00	3 942 331,00
1641	EMPRUNTS ASSORTIS D'UN INSTRUMENT DE COUVERTURE	2 235 497,00	3 942 331,00	3 942 331,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	3 183 032,00	4 680 816,00	4 680 816,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 779 998,00	1 671 608,00	1 671 608,00
10222	F.C.T.V.A.	1 567 998,00	1 471 608,00	1 471 608,00
10223	T.L.E.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
10224	P.L.D.	12 000,00		
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS	3 000,00	759 000,00	759 000,00
	Total des recettes financières	1 786 998,00	2 434 608,00	2 434 608,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES RECETTES REELLES	4 970 030,00	7 115 424,00	7 115 424,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	850 000,00	900 000,00	900 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	1 250 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
28183	IMMOBILISATION MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 250 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des	7 070 030,00	9 215 424,00	9 215 424,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 215 424,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE :...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
...		
16	Emprunts et dettes assimilées	
...		
20	Immobilisations incorporelles	
...		
204	Subventions d'équipement versées	
...		
21	Immobilisations corporelles	
...		
22	Immobilisations reçues en affectation	
...		
23	Immobilisations en cours	
...		
	Autres	
...		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	1 770 980,00	647 577,00		394 973,00	1 403 200,00	2 315 777,00
- Equipements municipaux (2)		643 577,00		394 973,00	1 403 200,00	2 315 777,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières	1 770 980,00	4 000,00				
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice	1 770 980,00	647 577,00		394 973,00	1 403 200,00	2 315 777,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	1 770 980,00	647 577,00		394 973,00	1 403 200,00	2 315 777,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	7 513 939,00	763 000,00	45 000,00		515 750,00	
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement	7 513 939,00	763 000,00	45 000,00		515 750,00	

FUNCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	3 323 677,00	7 824 805,00	2 136 312,00	6 008 395,00	3 101 126,00	5 355 684,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 323 677,00	7 824 805,00	2 136 312,00	6 008 395,00	3 101 126,00	5 355 684,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	27 296 278,00	642 471,00	8 796,00	1 914 501,00	496 306,00	1 703 861,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement	27 296 278,00	642 471,00	8 796,00	1 914 501,00	496 306,00	1 703 861,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	-------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles		150 055,00	397 500,00	2 106 362,00	29 000,00	9 215 424,00
- Equipements municipaux (2)		150 055,00	97 500,00	2 106 362,00	29 000,00	7 140 444,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)			300 000,00			300 000,00
- Opérations financières						1 774 980,00
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice		150 055,00	397 500,00	2 106 362,00	29 000,00	9 215 424,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement		150 055,00	397 500,00	2 106 362,00	29 000,00	9 215 424,00

RECETTES

Total recettes de l'exercice			300 000,00	77 735,00		9 215 424,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement			300 000,00	77 735,00		9 215 424,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 372 192,00	5 556 962,00	117 281,00	2 449 010,00	465 628,00	37 711 072,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 372 192,00	5 556 962,00	117 281,00	2 449 010,00	465 628,00	37 711 072,00

RECETTES

Total recettes de l'exercice	428 948,00	4 283 486,00		425 958,00	510 467,00	37 711 072,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement	428 948,00	4 283 486,00		425 958,00	510 467,00	37 711 072,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		1 770 980,00	647 577,00		394 973,00	1 403 200,00	2 315 777,00
Dépenses réelles		1 770 980,00	647 577,00		394 973,00	1 403 200,00	2 315 777,00
020	DEPENSES IMPREVUES	80 000,00					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 690 980,00	4 000,00				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		79 500,00				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		435 277,00		42 973,00	77 200,00	49 677,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		128 800,00		352 000,00	1 326 000,00	2 266 100,00
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
<i>Dépenses d'ordre</i>							

RECETTES							
Total recettes d'investissement		7 513 939,00	763 000,00	45 000,00		515 750,00	
Recettes réelles		5 413 939,00	763 000,00	45 000,00		515 750,00	
024	PRODUITS DES CESSIONS		759 000,00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 471 608,00					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			45 000,00		515 750,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 942 331,00	4 000,00				
Opérations pour compte de tiers							
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>2 100 000,00</i>					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	900 000,00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 200 000,00					

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		3 323 677,00	7 824 805,00	2 136 312,00	6 008 395,00	3 101 126,00	5 355 684,00
Dépenses réelles		1 223 677,00	7 824 805,00	2 136 312,00	6 008 395,00	3 101 126,00	5 355 684,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 000,00	2 154 405,00	110 850,00	1 901 475,00	506 151,00	1 290 334,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		5 252 036,00	1 033 672,00	3 612 100,00	2 021 950,00	3 671 700,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	530 332,00					
022	DEPENSES IMPREVUES	75 000,00					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		406 814,00	991 790,00	494 320,00	568 025,00	376 700,00
66	CHARGES FINANCIERES	602 345,00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	11 550,00		500,00	5 000,00	16 950,00
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>2 100 000,00</i>					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	900 000,00					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 200 000,00					

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	-------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses d'investissement			150 055,00	397 500,00	2 106 362,00	29 000,00	9 215 424,00
Dépenses réelles			150 055,00	397 500,00	2 106 362,00	29 000,00	9 215 424,00
020	DEPENSES IMPREVUES						80 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						1 694 980,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				102 000,00		181 500,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			300 000,00			300 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 155,00		4 000,00	73 700,00	29 000,00	741 982,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	119 900,00		93 500,00	1 930 662,00		6 216 962,00
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
<i>Dépenses d'ordre</i>							

RECETTES

Total recettes d'investissement				300 000,00	77 735,00		9 215 424,00
Recettes réelles				300 000,00	77 735,00		7 115 424,00
024	PRODUITS DES CESSIONS						759 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			200 000,00			1 671 608,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			100 000,00	77 735,00		738 485,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						3 946 331,00
Opérations pour compte de tiers							
<i>Recettes d'ordre</i>							2 100 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						900 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						1 200 000,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		1 372 192,00	5 556 962,00	117 281,00	2 449 010,00	465 628,00	37 711 072,00
Dépenses réelles		1 372 192,00	5 556 962,00	117 281,00	2 449 010,00	465 628,00	35 611 072,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	47 440,00	308 013,00	117 281,00	1 867 356,00	141 751,00	8 459 056,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	510 144,00	5 111 409,00		566 204,00	89 969,00	21 869 184,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					231 158,00	761 490,00
022	DEPENSES IMPREVUES						75 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	814 608,00	30,00		15 450,00	2 000,00	3 669 737,00
66	CHARGES FINANCIERES						602 345,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		137 510,00			750,00	174 260,00
<i>Dépenses d'ordre</i>							2 100 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						900 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						1 200 000,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		27 296 278,00	642 471,00	8 796,00	1 914 501,00	496 306,00	1 703 861,00
Recettes réelles		27 296 278,00	642 471,00	8 796,00	1 914 501,00	496 306,00	1 703 861,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		34 031,00	8 796,00	20 872,00	21 606,00	15 635,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		108 504,00		1 811 828,00	379 500,00	1 217 586,00
73	IMPOTS ET TAXES	23 270 851,00					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 024 927,00	76 841,00		81 651,00	37 400,00	442 490,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		420 895,00			54 500,00	16 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500,00	2 200,00		150,00	3 300,00	12 150,00
<i>Recettes d'ordre</i>							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
		RECETTES					
Total recettes de fonctionnement		428 948,00	4 283 486,00		425 958,00	510 467,00	37 711 072,00
Recettes réelles		428 948,00	4 283 486,00		425 958,00	510 467,00	37 711 072,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	218,00	76 733,00		9 486,00	2 623,00	190 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	394 435,00	2 189 628,00		356 472,00	11 000,00	6 468 953,00
73	IMPOTS ET TAXES					404 158,00	23 675 009,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	33 190,00	1 983 840,00				6 680 339,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 105,00	33 285,00		60 000,00	92 686,00	678 471,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						18 300,00
<i>Recettes d'ordre</i>							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 SERVICES COMMUN	03 JUSTICE	04 RELATION INTERNATIONAL ES	Total
DEPENSES (2)		3 323 677,00	7 824 805,00			11 148 482,00
Dépenses de l'exercice		3 323 677,00	7 824 805,00			11 148 482,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 000,00	2 154 405,00			2 168 405,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		5 252 036,00			5 252 036,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	530 332,00				530 332,00
022	DEPENSES IMPREVUES	75 000,00				75 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	900 000,00				900 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 200 000,00				1 200 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		406 814,00			406 814,00
66	CHARGES FINANCIERES	602 345,00				602 345,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	11 550,00			13 550,00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		27 296 278,00	642 471,00			27 938 749,00
Recettes de l'exercice		27 296 278,00	642 471,00			27 938 749,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		34 031,00			34 031,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		108 504,00			108 504,00
73	IMPOTS ET TAXES	23 270 851,00				23 270 851,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 024 927,00	76 841,00			4 101 768,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		420 895,00			420 895,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500,00	2 200,00			2 700,00
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		23 972 601,00	-7 182 334,00			16 790 267,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 SERVICES COMMUN							Sous-fonction 04 RELATION INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATIO N PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
	DEPENSES (2)	6 451 366,00	345 992,00	262 864,00	455 295,00	112 757,00	40 941,00	155 590,00		
	Dépenses de l'exercice	6 451 366,00	345 992,00	262 864,00	455 295,00	112 757,00	40 941,00	155 590,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 723 241,00	21 225,00	17 816,00	191 285,00	112 757,00	39 481,00	48 600,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 552 476,00	83 512,00	245 048,00	264 010,00			106 990,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
022	DEPENSES IMPREVUES									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	164 099,00	241 255,00				1 460,00			
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 550,00								
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	576 554,00		25 890,00				40 027,00		
	Recettes de l'exercice	576 554,00		25 890,00				40 027,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	34 031,00								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	68 504,00						40 000,00		
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	50 924,00		25 890,00				27,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	420 895,00								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 200,00								
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-5 874 812,00	-345 992,00	-236 974,00	-455 295,00	-112 757,00	-40 941,00	-115 563,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)		2 111 967,00	24 345,00	2 136 312,00
Dépenses de l'exercice		2 111 967,00	24 345,00	2 136 312,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	86 550,00	24 300,00	110 850,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 033 627,00	45,00	1 033 672,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	991 790,00		991 790,00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)		8 796,00		8 796,00
Recettes de l'exercice		8 796,00		8 796,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	8 796,00		8 796,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-2 103 171,00	-24 345,00	-2 127 516,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
DEPENSES (2)				1 062 477,00	1 049 490,00	
Dépenses de l'exercice				1 062 477,00	1 049 490,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			56 150,00	30 400,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			1 005 927,00	27 700,00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			400,00	991 390,00	
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)				8 796,00		
Recettes de l'exercice				8 796,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			8 796,00		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)				-1 053 681,00	-1 049 490,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
DEPENSES (2)		390 796,00	2 935 406,00	3 750,00			2 678 443,00	6 008 395,00
Dépenses de l'exercice		390 796,00	2 935 406,00	3 750,00			2 678 443,00	6 008 395,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 860,00	781 506,00	250,00			1 117 859,00	1 901 475,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	388 936,00	1 663 099,00				1 560 065,00	3 612 100,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
022	DEPENSES IMPREVUES							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		490 751,00	3 500,00			69,00	494 320,00
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		50,00				450,00	500,00
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)			217 591,00				1 696 910,00	1 914 501,00
Recettes de l'exercice			217 591,00				1 696 910,00	1 914 501,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		2 014,00				18 858,00	20 872,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		141 426,00				1 670 402,00	1 811 828,00
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		74 151,00				7 500,00	81 651,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						150,00	150,00
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)		-390 796,00	-2 717 815,00	-3 750,00			-981 533,00	-4 093 894,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE
DEPENSES (2)		2 063 435,00	871 971,00		2 531 183,00	25 800,00	31 060,00		90 400,00
Dépenses de l'exercice		2 063 435,00	871 971,00		2 531 183,00	25 800,00	31 060,00		90 400,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	356 216,00	425 290,00		1 001 659,00	25 800,00			90 400,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 446 242,00	216 857,00		1 529 005,00		31 060,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	260 977,00	229 774,00		69,00				
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		50,00		450,00				
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		55 529,00	162 062,00		1 624 607,00		14 648,00		57 655,00
Recettes de l'exercice		55 529,00	162 062,00		1 624 607,00		14 648,00		57 655,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 648,00	366,00		4 210,00		14 648,00		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		141 426,00		1 612 897,00				57 505,00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	53 881,00	20 270,00		7 500,00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								150,00
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-2 007 906,00	-709 909,00		-906 576,00	-25 800,00	-16 412,00		-32 745,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)		522 560,00	1 728 272,00	768 581,00	81 713,00	3 101 126,00
Dépenses de l'exercice		522 560,00	1 728 272,00	768 581,00	81 713,00	3 101 126,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 560,00	184 299,00	218 579,00	81 713,00	506 151,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 472 273,00	549 677,00		2 021 950,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	501 000,00	66 700,00	325,00		568 025,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 000,00			5 000,00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		56 000,00	372 301,00	68 005,00		496 306,00
Recettes de l'exercice		56 000,00	372 301,00	68 005,00		496 306,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		21 401,00	205,00		21 606,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 500,00	323 000,00	53 000,00		379 500,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		23 400,00	14 000,00		37 400,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	52 500,00	2 000,00			54 500,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 500,00	800,00		3 300,00
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-466 560,00	-1 355 971,00	-700 576,00	-81 713,00	-2 604 820,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE			
		311 EXPRESSION MUSICALE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)		1 237 819,00	69 859,00		420 594,00	763 444,00	1 656,00		3 481,00
Dépenses de l'exercice		1 237 819,00	69 859,00		420 594,00	763 444,00	1 656,00		3 481,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	101 499,00	4 859,00		77 941,00	213 442,00	1 656,00		3 481,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 129 620,00			342 653,00	549 677,00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 700,00	65 000,00			325,00			
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00							
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		369 333,00			2 968,00	68 005,00			
Recettes de l'exercice		369 333,00			2 968,00	68 005,00			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	20 433,00			968,00	205,00			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	323 000,00				53 000,00			
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	23 400,00				14 000,00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				2 000,00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 500,00				800,00			
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-868 486,00	-69 859,00		-417 626,00	-695 439,00	-1 656,00		-3 481,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORT	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)		406 787,00	1 704 252,00	3 244 645,00	5 355 684,00
Dépenses de l'exercice		406 787,00	1 704 252,00	3 244 645,00	5 355 684,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 350,00	630 803,00	646 181,00	1 290 334,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	153 837,00	1 067 249,00	2 450 614,00	3 671 700,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
022	DEPENSES IMPREVUES				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	239 600,00		137 100,00	376 700,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		6 200,00	10 750,00	16 950,00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			527 085,00	1 176 776,00	1 703 861,00
Recettes de l'exercice			527 085,00	1 176 776,00	1 703 861,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		3 585,00	12 050,00	15 635,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		506 350,00	711 236,00	1 217 586,00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			442 490,00	442 490,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		12 000,00	4 000,00	16 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 150,00	7 000,00	12 150,00
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-406 787,00	-1 177 167,00	-2 067 869,00	-3 651 823,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORT					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINE	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)	467 449,00	71 070,00	970 627,00	188 106,00	7 000,00	2 254 813,00	897 732,00	92 100,00
	Dépenses de l'exercice	467 449,00	71 070,00	970 627,00	188 106,00	7 000,00	2 254 813,00	897 732,00	92 100,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	183 230,00	30 600,00	222 067,00	187 906,00	7 000,00	321 131,00	232 950,00	92 100,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	284 219,00	40 470,00	742 560,00			1 925 932,00	524 682,00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							137 100,00	
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			6 000,00	200,00		7 750,00	3 000,00	
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	640,00		514 295,00	12 150,00		1 058 348,00	75 642,00	42 786,00
	Recettes de l'exercice	640,00		514 295,00	12 150,00		1 058 348,00	75 642,00	42 786,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	640,00		2 945,00			12 006,00	44,00	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			506 350,00			657 236,00	17 000,00	37 000,00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						382 106,00	54 598,00	5 786,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				12 000,00			4 000,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			5 000,00	150,00		7 000,00		
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-466 809,00	-71 070,00	-456 332,00	-175 956,00	-7 000,00	-1 196 465,00	-822 090,00	-49 314,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)		9 678,00	1 362 514,00	1 372 192,00
Dépenses de l'exercice		9 678,00	1 362 514,00	1 372 192,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 678,00	37 762,00	47 440,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		510 144,00	510 144,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		814 608,00	814 608,00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)			428 948,00	428 948,00
Recettes de l'exercice			428 948,00	428 948,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		218,00	218,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		394 435,00	394 435,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		33 190,00	33 190,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1 105,00	1 105,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-9 678,00	-933 566,00	-943 244,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTION EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)				9 678,00	1 166 096,00		17 206,00	179 212,00	
Dépenses de l'exercice				9 678,00	1 166 096,00		17 206,00	179 212,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			9 678,00	19 476,00		17 206,00	1 080,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				332 012,00			178 132,00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				814 608,00				
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)					237 926,00		33 190,00	157 832,00	
Recettes de l'exercice					237 926,00		33 190,00	157 832,00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				110,00			108,00	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				237 816,00			156 619,00	
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						33 190,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							1 105,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)				-9 678,00	-928 170,00		15 984,00	-21 380,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTION EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)		54 291,00	13 205,00			5 489 466,00	5 556 962,00
Dépenses de l'exercice		54 291,00	13 205,00			5 489 466,00	5 556 962,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		13 205,00			294 808,00	308 013,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	54 291,00				5 057 118,00	5 111 409,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS						
022	DEPENSES IMPREVUES						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					30,00	30,00
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					137 510,00	137 510,00
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)		52,00				4 283 434,00	4 283 486,00
Recettes de l'exercice		52,00				4 283 434,00	4 283 486,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	52,00				76 681,00	76 733,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					2 189 628,00	2 189 628,00
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					1 983 840,00	1 983 840,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					33 285,00	33 285,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)		-54 239,00	-13 205,00			-1 206 032,00	-1 273 476,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)			117 281,00			117 281,00
Dépenses de l'exercice			117 281,00			117 281,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		117 281,00			117 281,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
022	DEPENSES IMPREVUES					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)			-117 281,00			-117 281,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)		1 085 867,00	1 361 885,00	1 258,00	2 449 010,00
Dépenses de l'exercice		1 085 867,00	1 361 885,00	1 258,00	2 449 010,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 072 343,00	793 755,00	1 258,00	1 867 356,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 524,00	552 680,00		566 204,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
022	DEPENSES IMPREVUES				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		15 450,00		15 450,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)		239 580,00	186 378,00		425 958,00
Recettes de l'exercice		239 580,00	186 378,00		425 958,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	65,00	9 421,00		9 486,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	179 515,00	176 957,00		356 472,00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	60 000,00			60 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-846 287,00	-1 175 507,00	-1 258,00	-2 023 052,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS					
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAUX ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPLETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS
DEPENSES (2)			6 000,00	21 100,00	745 767,00	313 000,00	
Dépenses de l'exercice			6 000,00	21 100,00	745 767,00	313 000,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		6 000,00	21 100,00	732 243,00	313 000,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				13 524,00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

014	ATTENUATIONS DE PRODUITS						
022	DEPENSES IMPREVUES						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)			239 515,00		65,00		
Recettes de l'exercice			239 515,00		65,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				65,00		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		179 515,00				
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		60 000,00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)			233 515,00	-21 100,00	-745 702,00	-313 000,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)	285 285,00	260 532,00	103 100,00	697 518,00	15 450,00	1 000,00	258,00		
	Dépenses de l'exercice	285 285,00	260 532,00	103 100,00	697 518,00	15 450,00	1 000,00	258,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 860,00	70 720,00	103 100,00	606 075,00		1 000,00	258,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	271 425,00	189 812,00		91 443,00					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
022	DEPENSES IMPREVUES									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					15 450,00				
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)		9 421,00	176 957,00						
	Recettes de l'exercice		9 421,00	176 957,00						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		9 421,00							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			176 957,00						
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-285 285,00	-251 111,00	73 857,00	-697 518,00	-15 450,00	-1 000,00	-258,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDE A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGROALIMENTAI RES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIE RES ET AU BTP	94 AIDES AUX COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHAND	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AU SERVICES PUBLICS	Total
DEPENSES (2)		415 528,00	50 100,00						465 628,00
Dépenses de l'exercice		415 528,00	50 100,00						465 628,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	92 051,00	49 700,00						141 751,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	89 969,00							89 969,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	231 158,00							231 158,00
022	DEPENSES IMPREVUES								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 000,00							2 000,00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	350,00	400,00						750,00
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		341 927,00	163 540,00			5 000,00			510 467,00
Recettes de l'exercice		341 927,00	163 540,00			5 000,00			510 467,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	2 623,00							2 623,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	11 000,00							11 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	237 158,00	162 000,00			5 000,00			404 158,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	91 146,00	1 540,00						92 686,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-73 601,00	113 440,00			5 000,00			44 839,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 SERVICES COMMUN	03 JUSTICE	04 RELATION INTERNATIONAL ES	Total
DEPENSES (2)		1 770 980,00	647 577,00			2 418 557,00
Dépenses de l'exercice		1 770 980,00	647 577,00			2 418 557,00
020	DEPENSES IMPREVUES	80 000,00				80 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 690 980,00	4 000,00			1 694 980,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		79 500,00			79 500,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		435 277,00			435 277,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		128 800,00			128 800,00
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		7 513 939,00	763 000,00			8 276 939,00
Recettes de l'exercice		7 513 939,00	763 000,00			8 276 939,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	900 000,00				900 000,00
024	PRODUITS DES CESSIONS		759 000,00			759 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 200 000,00				1 200 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 471 608,00				1 471 608,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 942 331,00	4 000,00			3 946 331,00
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		5 742 959,00	115 423,00			5 858 382,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICE GENERAUX DES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 SERVICES COMMUN						Sous-fonction 04 RELATION INTERNATIONALES		
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATIO N PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
	DEPENSES (2)	575 077,00				20 500,00		52 000,00		
	Dépenses de l'exercice	575 077,00				20 500,00		52 000,00		
020	DEPENSES IMPREVUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 000,00								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	79 500,00								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	402 777,00				20 500,00		12 000,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	88 800,00						40 000,00		
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	763 000,00								
	Recettes de l'exercice	763 000,00								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS	759 000,00								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 000,00								
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	187 923,00				-20 500,00		-52 000,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
020	DEPENSES IMPREVUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)		45 000,00		45 000,00
Recettes de l'exercice		45 000,00		45 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	45 000,00		45 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		45 000,00		45 000,00
				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
020	DEPENSES IMPREVUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)				45 000,00		
Recettes de l'exercice				45 000,00		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			45 000,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)				45 000,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
DEPENSES (2)			384 742,00				10 231,00	394 973,00
Dépenses de l'exercice			384 742,00				10 231,00	394 973,00
020	DEPENSES IMPREVUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		32 742,00				10 231,00	42 973,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		352 000,00					352 000,00
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)			-384 742,00				-10 231,00	-394 973,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE
	DEPENSES (2)	151 142,00	233 600,00		10 231,00				
	Dépenses de l'exercice	151 142,00	233 600,00		10 231,00				
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 642,00	20 100,00		10 231,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	138 500,00	213 500,00						
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-151 142,00	-233 600,00		-10 231,00				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)			1 377 600,00	25 600,00		1 403 200,00
Dépenses de l'exercice			1 377 600,00	25 600,00		1 403 200,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		67 600,00	9 600,00		77 200,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 310 000,00	16 000,00		1 326 000,00
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)			504 500,00	11 250,00		515 750,00
Recettes de l'exercice			504 500,00	11 250,00		515 750,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		504 500,00	11 250,00		515 750,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)			-873 100,00	-14 350,00		-887 450,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DU PATRIMOINE			
		311 EXPRESSION MUSICALE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES (2)	22 600,00			1 355 000,00	17 500,00	8 100,00		
	Dépenses de l'exercice	22 600,00			1 355 000,00	17 500,00	8 100,00		
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 600,00			45 000,00	2 500,00	7 100,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				1 310 000,00	15 000,00	1 000,00		
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)				504 500,00	11 250,00			
	Recettes de l'exercice				504 500,00	11 250,00			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				504 500,00	11 250,00			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-22 600,00			-850 500,00	-6 250,00	-8 100,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORT	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)		2 350,00	2 255 505,00	57 922,00	2 315 777,00
Dépenses de l'exercice		2 350,00	2 255 505,00	57 922,00	2 315 777,00
020	DEPENSES IMPREVUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 350,00	12 405,00	34 922,00	49 677,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		2 243 100,00	23 000,00	2 266 100,00
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-2 350,00	-2 255 505,00	-57 922,00	-2 315 777,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORT				Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINE	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)	30 000,00		15 405,00	2 210 100,00		35 023,00	22 899,00	
	Dépenses de l'exercice	30 000,00		15 405,00	2 210 100,00		35 023,00	22 899,00	
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			9 905,00	2 500,00		16 023,00	18 899,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	30 000,00		5 500,00	2 207 600,00		19 000,00	4 000,00	
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-30 000,00		-15 405,00	-2 210 100,00		-35 023,00	-22 899,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
020	DEPENSES IMPREVUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES , SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTION EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTION EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)						150 055,00	150 055,00
Dépenses de l'exercice						150 055,00	150 055,00
020	DEPENSES IMPREVUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					30 155,00	30 155,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					119 900,00	119 900,00
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
024	PRODUITS DES CESSIONS						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)						-150 055,00	-150 055,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)		300 000,00	97 500,00			397 500,00
Dépenses de l'exercice		300 000,00	97 500,00			397 500,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	300 000,00				300 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 000,00			4 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		93 500,00			93 500,00
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		300 000,00				300 000,00
Recettes de l'exercice		300 000,00				300 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	200 000,00				200 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	100 000,00				100 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)			-97 500,00			-97 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)		189 662,00	1 916 700,00		2 106 362,00
Dépenses de l'exercice		189 662,00	1 916 700,00		2 106 362,00
020	DEPENSES IMPREVUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		102 000,00		102 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		73 700,00		73 700,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	189 662,00	1 741 000,00		1 930 662,00
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			77 235,00	500,00	77 735,00
Recettes de l'exercice			77 235,00	500,00	77 735,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		77 235,00	500,00	77 735,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-189 662,00	-1 839 465,00	500,00	-2 028 627,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS					
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAUX ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPLETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS
DEPENSES (2)			2 000,00			187 662,00	
Dépenses de l'exercice			2 000,00			187 662,00	
020	DEPENSES IMPREVUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		2 000,00			187 662,00	
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
024	PRODUITS DES CESSIONS						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)			-2 000,00			-187 662,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)	116 000,00	56 500,00	1 729 200,00	15 000,00					
	Dépenses de l'exercice	116 000,00	56 500,00	1 729 200,00	15 000,00					
020	DEPENSES IMPREVUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	102 000,00								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 000,00	56 500,00	11 200,00						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 000,00		1 718 000,00	15 000,00					
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	77 235,00					500,00			
	Recettes de l'exercice	77 235,00					500,00			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	77 235,00					500,00			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-38 765,00	-56 500,00	-1 729 200,00	-15 000,00		500,00			

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDE A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGROALIMENTAI RES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIE RES ET AU BTP	94 AIDES AUX COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHAND	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AU SERVICES PUBLICS	Total
DEPENSES (2)		18 000,00	11 000,00						29 000,00
Dépenses de l'exercice		18 000,00	11 000,00						29 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 000,00	11 000,00						29 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-18 000,00	-11 000,00						-29 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montant des tirages 2014	Montant des remboursements 2014		Encours restant dû au 01/01/2015
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...		700 000,00				
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
					28 709 766,39									
1641 Emprunts en euros (total)					28 709 766,39									
010326	DEXIA CL	01/01/2002	01/01/2002	01/01/2003	4 438 758,33	C	Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,29	4,35	EUR	A	P	O	B-4
010329	DEXIA CL	01/04/2002	01/04/2002	01/04/2003	5 388 722,96	C	Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,63	4,70	EUR	A	P	O	B-1
010334	DEXIA CL	01/04/2003	18/03/2003	01/04/2004	750 000,00	F	Taux fixe à 4.02 %	4,02	4,02	EUR	A	C	O	A-1
010347	CREDIT AGRICOLE	19/12/2003	29/12/2003	08/02/2005	2 000 000,00	V	T4M + 0.07	2,13	2,18	EUR	A	P	O	A-1
010351	CREDIT AGRICOLE	15/06/2004	15/06/2004	08/06/2005	1 330 000,00	F	Taux fixe à 4.68 %	4,68	4,68	EUR	A	P	O	A-1
010356	DEXIA CL	06/12/2004	06/12/2004	01/12/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.01 %	4,01	4,01	EUR	A	C	O	A-1
010360	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2005	25/07/2005	25/01/2006	5 898 125,70	C	Taux fixe 2.06% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0.6% sinon 4.95%	4,95	5,02	EUR	A	P	O	A-1
10365	CAISSE D'EPARGNE	20/06/2012	24/08/2012	15/12/2012	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.84 %	4,84	4,93	EUR	T	C	O	A-1
10366	CREDIT AGRICOLE	18/06/2012	18/06/2012	03/10/2013	600 000,00	V	Euribor 01 M + 2.8	3,18	3,28	EUR	S	C	O	A-1
10367	CAISSE D'EPARGNE	09/07/2012	09/10/2012	10/10/2013	900 000,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,67	4,67	EUR	A	C	O	A-1
10371	CREDIT AGRICOLE	12/12/2013	12/12/2013	12/03/2014	1 800 000,00	F	Taux fixe à 3.16 %	3,16	3,20	EUR	T	C	O	A-1
MON260856EUR	DEXIA CL	01/08/2008	01/08/2008	01/08/2009	3 604 159,40	C	4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,89	4,96	EUR	A	C	O	E-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														

1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général						28 709 766,39								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2015										
	Couverture ? O/N (10)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
					Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)			17 557 193,35					1 624 304,73	630 017,99		327 308,70
1641 Emprunts en euros (total)			17 557 193,35					1 624 304,73	630 017,99		327 308,70
010326	N	B-4	2 302 050,48	7	C	Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,35	241 074,94	100 129,60		90 098,25
010329	N	B-1	2 987 413,29	8,25	C	Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,70	270 928,75	140 238,31		97 727,40
010334	N	A-1	200 000,00	3,25	F	Taux fixe à 4.02 %	4,02	50 000,00	8 040,00		4 505,75
010347	N	A-1	1 222 060,79	9,1	F	Taux fixe à 4.62 %	4,62	98 895,96	56 459,21		46 912,92
010351	N	A-1	814 481,56	9,44	F	Taux fixe à 4.68 %	4,68	65 728,47	38 117,74		20 462,25
010356	N	A-1	500 000,00	9,92	F	Taux fixe à 4.01 %	4,01	50 000,00	20 050,00		1 453,62
010360	N	A-1	3 621 667,62	9,07	V	Euribor 12 M + 0.07	0,65	303 569,97	23 500,60		13 239,94
10365	N	A-1	849 999,97	12,71	F	Taux fixe à 4.84 %	4,93	66 666,68	39 930,00		1 579,72
10366	N	A-1	540 000,00	13,26	V	Euribor 06 M + 2.3	2,53	40 000,00	13 351,26		3 095,08
10367	N	A-1	780 000,00	12,77	F	Taux fixe à 4.67 %	4,67	60 000,00	36 426,00		7 472,00
10371	N	A-1	1 680 000,00	13,95	F	Taux fixe à 3.16 %	3,20	120 000,00	51 666,00		2 464,80
MON260856EUR	N	E-1	2 059 519,64	7,58	C	4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,96	257 439,96	102 109,27		38 296,97

1643 Emprunts en devises (total)											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)											
1681 Autres emprunts (total)											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général			17 557 193,35					1 624 304,73	630 017,99	0,00	327 308,70

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
010326	DEXIA CL	4 438 758,33	2 302 050,48	4	20		Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)		Taux fixe 4.29% à barrière 6.5% sur Libor USD 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,35	100 129,60		13,11
010329	DEXIA CL	5 388 722,96	2 987 413,29	1	21		Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	544 089,57	Taux fixe 4.63% à barrière 6% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,70	140 238,31		17,02
TOTAL (B)		9 827 481,29	5 289 463,77									240 367,91		30,13
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MON260856EUR	DEXIA CL	3 604 159,40	2 059 519,64	1	14		4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	375 413,95	4.89-(5*Cap 5.85 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,96	102 109,27		11,73
TOTAL (E)		3 604 159,40	2 059 519,64									102 109,27		11,73
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		13 431 640,69	7 348 983,41									342 477,18		41,86

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9					
	% de l'encours	58,14%					
	Montant en euros	10 208 210 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1			1		
	% de l'encours	17,02%			13,11%		
	Montant en euros	2 987 413 €			2 302 050 €		
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	11,73%					
	Montant en euros	2 059 520 €					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2015	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 01/01/2015	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/2015	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
TOTAL																			

(1) Inscrive les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle; S : semestrielle ; X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - Amortissements - méthodes utilisées

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Catégories de biens amorties :	Durée	
	Frais d'études, élaboration, modification & révision des documents d'urbanisme	10 ans	
	Frais d'études non suivies de réalisation	5 ans	
	Frais de recherche et de développement :		
	- en cas de réussite du projet	5 ans	
	- en cas d'échec du projet	1 an	
	Seuil d'amortissement sur 1 an	76,23	19 décembre 1996
	Logiciel	2 ans	20 décembre 1995
	Matériel informatique	2 ans	"
	Voitures	5 ans	"
	Matériel de bureau	5 ans	"
	Matériel de laboratoire	5 ans	"
	Subventions d'équipement	5 ans	"
	Camions	10 ans	"
	Matériel classique	10 ans	"
	Mobilier	10 ans	"
	Installation appareil de chauffage	10 ans	"
	Equipement de garage et ateliers	10 ans	"
	Equipement de cuisine	10 ans	"
	Equipement sportif	10 ans	"
	Installation de voirie	10 ans	"
	Coffres forts	20 ans	"
	Ascenseurs	20 ans	"
Plantations	20 ans	"	
Agencement et aménagement de terrains	20 ans	"	

A4 - Etat des provisions

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
Provision budgétaires						
Provision pour risques et charges (2)						
Provision pour litiges						
Provisions pour pertes de charge						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provision pour risques						
Provision pour dépréciation (2)						
des immobilisations						
des stocks						
des comptes de tiers						
des comptes financiers						
Total Provision Budgétaires						

Provisions semi-budgétaires						
Provision pour risques et charges (2)						
Provision pour litiges						
Provisions pour pertes de charge						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provision pour risques						
Provision pour dépréciation (2)						
des immobilisations						
des stocks						
des comptes de tiers						
des comptes financiers						
Total Provisions Semi-budgétaires						

(1) provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement)

A5 - Etalement des provisions (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "etat des provisions" qui font l'objet d'une étalement

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 770 980,00	1 770 980,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 690 980,00	1 690 980,00
1641	EMPRUNTS ASSORTIS D'UN INSTRUMENT DE COUVERTURE	1 690 980,00	1 690 980,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		80 000,00	80 000,00
020	Dépenses imprévues	80 000,00	80 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 770 980,00			1 770 980,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 530 608,00	4 530 608,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 671 608,00	1 671 608,00
10222	F.C.T.V.A.	1 471 608,00	1 471 608,00
10223	T.L.E.	200 000,00	200 000,00
10224	P.L.D.		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 859 000,00	2 859 000,00
28183	IMMOBILISATION MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 200 000,00	1 200 000,00
024	Produits de cessions	759 000,00	759 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	900 000,00	900 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 530 608,00				4 530 608,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	1 770 980,00
Ressources propres disponibles (IV)	4 530 608,00
Solde (V = IV-II)(6)	+2 759 628,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :		Date de la délibération:		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
[...] (5)				
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXE

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle
Année	Profil					
Totaux généraux				53 815 858,42 €	44 142 284,53 €	
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				453 000,00 €	348 073,27 €	
2003	P	INSTITUT DE PEDAGOGIE	SOCIETE GENERALE	153 000,00 €	48 073,27 €	3,78
2013	P	INSTITUT DE PEDAGOGIE	Crédit coopératif	300 000,00 €	300 000,00 €	8,00
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'état				52 252 858,42 €	43 387 752,40 €	
1997	P	DOMAXIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	72 449,52 €	45 590,00 €	14,92
1997	P	DOMAXIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 891 585,53 €	1 168 329,39 €	14,92
2007	P	EFIDIS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 555 676,00 €	1 348 375,51 €	22,16
2003	P	EFIDIS SA D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	52 820,00 €	47 697,65 €	38,92
2003	P	EFIDIS SA D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	180 011,00 €	144 257,48 €	23,92
2003	P	EFIDIS SA D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	641 444,00 €	588 389,54 €	38,92
2003	P	EFIDIS SA D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 032 614,00 €	1 660 311,72 €	23,92
2006	P	EFIDIS SA D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	288 408,00 €	277 850,00 €	41,67
2006	P	EFIDIS SA D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	662 084,00 €	589 519,76 €	26,67
2013	P	EFIDIS SA D'HLM	CREDIT MUTUEL	82 189,00 €	81 429,69 €	48,83
2013	P	EFIDIS SA D'HLM	CREDIT MUTUEL	137 858,00 €	135 970,90 €	38,83
2014	P	EFIDIS SA D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	269 272,00 €	264 261,64 €	38,58
2014	P	EFIDIS SA D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	274 235,00 €	270 346,12 €	48,58
2014	P	EFIDIS SA D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	356 956,00 €	349 367,57 €	38,58
2014	P	EFIDIS SA D'HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	197 627,00 €	194 352,95 €	48,58
2006	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	82 599,31 €	22 527,07 €	2,25
2006	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 184,30 €	15 945,05 €	1,07
2006	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 704,31 €	2 568,15 €	3,82

2006	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 952,67 €	17 690,16 €	5,07
2006	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 003 001,00 €	890 715,72 €	25,92
2006	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 533,15 €	46 856,63 €	25,92
2006	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 590,76 €	40 583,54 €	40,92
2006	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	990 522,84 €	955 468,13 €	40,92
2010	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 223 525,20 €	1 205 145,46 €	45,83
2010	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	96 108,75 €	93 421,28 €	45,83
2010	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 123 620,43 €	3 011 570,47 €	35,83
2010	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	168 949,07 €	160 670,56 €	35,83
2010	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 995 118,28 €	1 923 549,74 €	35,83
2010	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	502 718,98 €	495 167,18 €	45,83
2010	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	132 070,63 €	125 599,17 €	35,83
2010	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	33 161,57 €	32 234,27 €	45,83
2010	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	52 692,00 €	49 568,85 €	35,92
2010	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	472 605,00 €	450 338,37 €	35,92
2010	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	267 706,00 €	257 343,34 €	45,92
2010	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 390 406,00 €	2 325 897,05 €	45,92
2006	P	LOGEMENT FRANCILIEN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 338,61 €	1 419,29 €	1,82
1989	P	OPIEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 458,67 €	1 094,26 €	0,25
1989	P	OPIEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 297,09 €	6 586,67 €	4,25
1989	P	OPIEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 258,20 €	419,17 €	8,25
2006	P	OPIEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	860 475,19 €	438 715,01 €	7,17
2014	P	OPIEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 505 380,00 €	0,00 €	41,00
2014	X	OPIEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	317 591,00 €	0,00 €	51,00
2011	P	OPIEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 259 586,00 €	4 072 590,38 €	16,33
2011	P	OPIEVOY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 013 000,00 €	1 880 032,05 €	11,33
2013	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	1 097 112,00 €	1 097 112,00 €	40,00
2013	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	213 015,00 €	213 015,00 €	50,00
2013	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	55 620,00 €	55 620,00 €	40,00
2013	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	32 977,00 €	32 977,00 €	50,00
2013	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	1 472 441,00 €	1 472 441,00 €	40,00
2013	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	283 804,00 €	283 804,00 €	50,00
2013	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	121 019,00 €	121 019,00 €	40,00
2013	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	43 705,00 €	43 705,00 €	50,00
2013	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	318 170,00 €	318 170,00 €	40,00

2013	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	80 879,00 €	80 879,00 €	50,00
2014	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	635 378,00 €	635 378,00 €	40,00
2014	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	131 779,00 €	131 779,00 €	50,00
2014	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	2 784 475,00 €	2 784 475,00 €	40,00
2014	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	449 019,00 €	449 019,00 €	50,00
2014	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	410 643,00 €	410 643,00 €	40,00
2014	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	85 017,00 €	85 017,00 €	50,00
2014	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	5 492 390,00 €	5 492 390,00 €	40,00
2014	X	OPIEVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	852 296,00 €	852 296,00 €	50,00
2004	P	SA D'HLM FRANCE HABITATION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 201 828,78 €	597 809,10 €	3,83
1972	P	SA D'HLM FRANCE HABITATION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	513 021,43 €	44 170,30 €	2,82
1976	P	SA D'HLM FRANCE HABITATION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	83 755,49 €	16 342,95 €	6,07
1998	P	SA D'HLM FRANCE HABITATION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 986 997,54 €	886 880,22 €	8,67
1996	P	SA D'HLM FRANCE HABITATION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 025 069,75 €	1 193 501,61 €	13,50
2010	P	SA D'HLM LOGIREP	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	111 917,17 €	107 017,21 €	45,50
2010	P	SA D'HLM LOGIREP	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	312 145,20 €	292 525,07 €	35,50
Totaux pour les autres emprunts				1 110 000,00 €	406 458,86 €	
2004	P	IMMOBILIERE DE CHATOU	SOCIETE GENERALE	500 000,00 €	5 229,27 €	0,02
2007	P	IMMOBILIERE DE CHATOU	SOCIETE GENERALE	110 000,00 €	35 092,97 €	2,73
2009	P	IMMOBILIERE DE CHATOU	SOCIETE GENERALE	500 000,00 €	366 136,62 €	9,53

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser;

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle;

(3) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

(5) Taux annuel, tous frais compris;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état au compte administratif;

(7) Indiquer la nature de l'emprunt: taux fixe sur la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec des options (O);

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668;

ES	IV
PRELEVEMENTS DONNES ET RECUS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

PRELEVEMENTS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
									544 683,68 €	1 280 483,78 €
									1 685,91 €	11 848,77 €
mensuel	F	Taux fixe à 3,95 %	3,95%	F	Taux fixe à 3,95 %	3,95%	F		1 685,91 €	11 848,77 €
trimestriel	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F			
									525 518,31 €	1 219 997,14 €
annuel	R	Livret A + 0.8	4,30%	R	Livret A + 0.8	1,80%	I		820,62 €	2 905,61 €
annuel	R	Livret A + 1.3	4,80%	R	Livret A + 1.3	2,30%	I		26 871,58 €	75 101,00 €
annuel	R	Livret A + 1.4	4,15%	R	Livret A + 1.4	2,65%	I		35 731,95 €	32 245,13 €
annuel	R	Livret A + 0.7	2,95%	R	Livret A + 0.7	1,70%	I		810,86 €	872,06 €
annuel	R	Livret A + 0.7	2,95%	R	Livret A + 0.7	1,70%	I		2 452,38 €	4 917,94 €
annuel	R	Livret A + 1.2	3,45%	R	Livret A + 1.2	2,20%	I		12 944,57 €	9 684,68 €
annuel	R	Livret A + 1.2	3,45%	R	Livret A + 1.2	2,20%	I		36 526,86 €	53 257,02 €
annuel	R	Livret A + 1	3,75%	R	Livret A + 1	2,00%	I		5 557,00 €	4 283,70 €
annuel	R	Livret A + 1	3,75%	R	Livret A + 1	2,00%	I		11 790,40 €	16 679,33 €
annuel	R	Livret A + 1.61	3,86%	R	Livret A + 1.61	2,61%	I		2 125,31 €	781,03 €
annuel	R	Livret A + 1.61	3,86%	R	Livret A + 1.61	2,61%	I		3 548,84 €	1 941,07 €
annuel	R	Livret A + 0.6	1,85%	R	Livret A + 0.6	1,60%	I		4 228,19 €	4 932,65 €
annuel	R	Livret A + 0.6	1,85%	R	Livret A + 0.6	1,60%	I		4 325,54 €	3 676,10 €
annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	R	Livret A + (-0.2)	0,80%	I		2 794,94 €	7 668,72 €
annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	R	Livret A + (-0.2)	0,80%	I		1 554,82 €	3 255,28 €
annuel	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	F		0,00 €	7 509,03 €
annuel	F	Taux fixe à 3.35 %	3,35%	F	Taux fixe à 3.35 %	3,35%	F		534,16 €	7 841,22 €
annuel	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	F		0,00 €	642,02 €

annuel	F	Taux fixe à 2.95 %	2,95%	F	Taux fixe à 2.95 %	2,95%	F		521,86 €	2 738,28 €
annuel	R	Livret A + 1.2	3,95%	R	Livret A + 1.2	2,20%	I		19 595,75 €	25 754,94 €
annuel	R	Livret A + 0.7	3,45%	R	Livret A + 0.7	1,70%	I		796,56 €	1 448,17 €
annuel	R	Livret A + 0.7	3,45%	R	Livret A + 0.7	1,70%	I		689,92 €	692,70 €
annuel	R	Livret A + 1.2	3,95%	R	Livret A + 1.2	2,20%	I		21 020,30 €	14 591,91 €
annuel	R	Livret A + 0.6	2,35%	R	Livret A + 0.6	1,60%	I		19 282,33 €	16 098,60 €
annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	R	Livret A + (-0.2)	0,80%	I		747,37 €	1 561,18 €
annuel	R	Livret A + 0.6	2,35%	R	Livret A + 0.6	1,60%	I		48 185,13 €	58 139,02 €
annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	R	Livret A + (-0.2)	0,80%	I		1 285,36 €	3 656,34 €
annuel	R	Livret A + 0.6	2,35%	R	Livret A + 0.6	1,60%	I		30 776,80 €	37 134,54 €
annuel	R	Livret A + 0.6	2,35%	R	Livret A + 0.6	1,60%	I		7 922,67 €	6 614,56 €
annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	R	Livret A + (-0.2)	0,80%	I		1 004,79 €	2 858,23 €
annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	R	Livret A + (-0.2)	0,80%	I		257,87 €	538,68 €
annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	R	Livret A + (-0.2)	0,80%	I		396,55 €	1 193,60 €
annuel	R	Livret A + 0.6	2,35%	R	Livret A + 0.6	1,60%	I		7 205,41 €	9 347,78 €
annuel	R	Livret A + (-0.2)	1,55%	R	Livret A + (-0.2)	0,80%	I		2 058,75 €	4 650,14 €
annuel	R	Livret A + 0.6	2,35%	R	Livret A + 0.6	1,60%	I		37 214,35 €	34 603,78 €
annuel	F	Taux fixe à 2.95 %	2,95%	F	Taux fixe à 2.95 %	2,95%	F		41,87 €	699,31 €
annuel	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F		21,92 €	1 094,26 €
annuel	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F		131,73 €	1 265,68 €
annuel	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F		8,38 €	42,98 €
trimestriel	R	Euribor 03 M + 0.12	3,33%	R	Euribor 03 M + 0.12	0,20%	I		854,03 €	55 840,99 €
	R	Livret A + 0.6	1,85%	R	Livret A + 0.6	1,85%	T			
	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	R	Livret A + (-0.2)	1,05%	T			
annuel	R	Livret A + 0.6	2,60%	R	Livret A + 0.6	1,85%	I		75 342,92 €	206 055,29 €
annuel	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	F	Taux fixe à 1.9 %	1,90%	F		35 720,61 €	136 350,41 €
	R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
	R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
	R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			
	R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			
	R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
	R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
	R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			
	R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			
	R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			

	R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			
	R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			
	R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			
	R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
	R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
	R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			
	R	Livret A	1,05%	R	Livret A	1,05%	I			
	R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
	R	Livret A	1,85%	R	Livret A	1,85%	I			
annuel	R	Euribor 03 M	2,49%	R	Euribor 03 M	0,71%	I		4 172,71 €	151 712,83 €
annuel	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F		441,70 €	14 577,21 €
annuel	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F		163,43 €	2 265,59 €
annuel	R	Livret A + 1.3	4,30%	R	Livret A + 1.3	2,30%	I		20 398,25 €	98 198,41 €
annuel	R	Livret A + 1.2	4,80%	R	Livret A + 1.2	2,45%	I		29 249,45 €	84 792,39 €
annuel	R	Livret A + 0.6	1,85%	R	Livret A + 0.6	1,85%	I		1 979,82 €	1 495,50 €
annuel	R	Livret A + 0.6	1,85%	R	Livret A + 0.6	1,85%	I		5 411,71 €	5 790,24 €
									17 479,46 €	48 637,87 €
mensuel	F	Taux fixe à 4.4 %	4,40%	F	Taux fixe à 4.4 %	4,40%	F		19,17 €	5 229,27 €
mensuel	F	Taux fixe à 4.3 %	4,30%	F	Taux fixe à 4.3 %	4,30%	F		1 268,76 €	12 284,64 €
mensuel	F	Taux fixe à 4.6 %	4,60%	F	Taux fixe à 4.6 %	4,60%	F		16 191,53 €	31 123,96 €

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2015) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015 (2)	Restes à financer de l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au delà de 2016)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2015) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015 (2)	Restes à financer de l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au delà de 2016)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES ET RECUS

B1.6

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

(article L 2311-7 du CGCT).

Article (1)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
Investissement				300 000,00
2042	Investissement	Surcharge foncière		300 000,00
Fonctionnement				1 926 995,00
6574	Fonctionnement	PEEP	ass. Loi de 1901	400,00
6574	Fonctionnement	FCPE	ass. Loi de 1901	400,00
6574	Fonctionnement	Groupement Catholique des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public	ass. Loi de 1901	240,00
6574	Fonctionnement	Inspection Education Nationale -IEN-	ass. Loi de 1901	240,00
6574	Fonctionnement	le Val Fleuri en Action	ass. Loi de 1901	300,00
6574	Fonctionnement	Collège Paul Bert- foyer socio éducatif	ass. Loi de 1901	1 500,00
6574	Fonctionnement	Collège Auguste RENOIR	ass. Loi de 1901	2 000,00
6574	Fonctionnement	OCCE Jean Rostand	ass. Loi de 1901	1 593,14
6574	Fonctionnement	OCCE Val Fleuri	ass. Loi de 1901	850,00
6574	Fonctionnement	OCCE Victor Hugo	ass. Loi de 1901	1 220,00
6574	Fonctionnement	OCCE Jules Ferry	ass. Loi de 1901	1 051,86
6574	Fonctionnement	OCCE Champs Moutons	ass. Loi de 1901	1 285,00
		Total des association scolaires		11 080,00
6574	Fonctionnement	AIKIKAI de Chatou -Aikido-	ass. Loi de 1901	1 600,00
6574	Fonctionnement	Société des Arts Martiaux - S.A.M.C.	ass. Loi de 1901	7 000,00
6574	Fonctionnement	Cercle Escrime de la BOUCLE	ass. Loi de 1901	4 500,00
6574	Fonctionnement	C.E.S.D. Karaté - Centre Entraînements Sports de Défense	ass. Loi de 1901	4 500,00
6574	Fonctionnement	Chatou Dynagym	ass. Loi de 1901	3 500,00
6574	Fonctionnement	Société de tir Le Vésinet Chatou	ass. Loi de 1901	500,00
6574	Fonctionnement	La Jeunesse de Croissy-Chatou	ass. Loi de 1901	36 700,00
		dont Basket		18 200,00
		dont Athletisme		18 500,00
6574	Fonctionnement	Rugby Club de Montesson Chatou	ass. Loi de 1901	15 500,00
6574	Fonctionnement	Ass. Sportive du Collège Auguste Renoir	ass. Loi de 1901	550,00
6574	Fonctionnement	Ass. Sportive du Collège Paul Bert	ass. Loi de 1901	700,00
6574	Fonctionnement	Chatou-Croissy Tennis de Table	ass. Loi de 1901	7 000,00
6574	Fonctionnement	Tennis Club de Chatou	ass. Loi de 1901	45 000,00
6574	Fonctionnement	ASChatou Omnisports	ass. Loi de 1901	69 000,00
		dont football		65 000,00
		dont pétanque		4 000,00
6574	Fonctionnement	Chatou Volleyball	ass. Loi de 1901	4 000,00
6574	Fonctionnement	Ecole Catovienne d'Arts Martiaux	ass. Loi de 1901	4 000,00
6574	Fonctionnement	Team Chatou Cyclisme	ass. Loi de 1901	10 000,00
6574	Fonctionnement	Archers du Vesinet	ass. Loi de 1901	500,00
6574	Fonctionnement	Squales de Chatou	ass. Loi de 1901	14 000,00
6574	Fonctionnement	Provision pour subventions	ass. Loi de 1901	10 900,00
		Total des Associations sportives		239 450,00
6574	Fonctionnement	Catovi Cantores	ass. Loi de 1901	200,00

6574	Fonctionnement	Eau Vive (L)	ass. Loi de 1901	19 500,00
6574	Fonctionnement	Amis Maison Fournaise	ass. Loi de 1901	300,00
6574	Fonctionnement	Mélodia	ass. Loi de 1901	300,00
6574	Fonctionnement	Concours de piano Chatou	ass. Loi de 1901	2 500,00
6574	Fonctionnement	Evoca jazz	ass. Loi de 1901	200,00
6574	Fonctionnement	Maison Pour Tous	ass. Loi de 1901	130 000,00
6574	Fonctionnement	ACC - Association Culturelle de Chatou	ass. Loi de 1901	474 000,00
6574	Fonctionnement	CNEAI - Centre National de la Gravure	ass. Loi de 1901	65 000,00
6574	Fonctionnement	Provision pour subventions		4 000,00
		Total des Associations culturelles		696 000,00
6574	Fonctionnement	Comité des Œuvres Sociales du Personnel C.O.S.P.C.	ass. Loi de 1901	155 697,00
		Total des Associations œuvres sociales		155 697,00
657362	Fonctionnement	CCAS - Centre Communal d'Action Sociale	ass. Loi de 1901	707 088,00
6574	Fonctionnement	Alpha	ass. Loi de 1901	300,00
6574	Fonctionnement	Avenir Apei	ass. Loi de 1901	3 500,00
6574	Fonctionnement	Bibliothèque sonore du Vésinet et de la Boucle- donneurs de voix	ass. Loi de 1901	400,00
6574	Fonctionnement	Femmes Solidaires	ass. Loi de 1901	200,00
6574	Fonctionnement	Hôtel Social Saint Yves	ass. Loi de 1901	1 800,00
6574	Fonctionnement	Semaphore "le petit pont"	ass. Loi de 1901	9 000,00
6574	Fonctionnement	PRE - Partage Rencontre Echange	ass. Loi de 1901	300,00
6574	Fonctionnement	Solidarité Logement dans la Boucle	ass. Loi de 1901	800,00
6574	Fonctionnement	Association Joker	ass. Loi de 1902	2 856,00
6574	Fonctionnement	U.N.A.F.A.M. YVELINES- Union Nationale des amis & familles de malades mentaux	ass. Loi de 1901	500,00
6574	Fonctionnement	Handi Cap Prévention	ass. Loi de 1901	400,00
6574	Fonctionnement	Secours Catholique	ass. Loi de 1901	1 500,00
6574	Fonctionnement	I.P.C. institut Pedagogique Curatif de Chatou	ass. Loi de 1901	1 700,00
6574	Fonctionnement	CIDFF Yvelines Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	ass. Loi de 1901	3 500,00
6574	Fonctionnement	Adomia	ass. Loi de 1901	2 000,00
6574	Fonctionnement	ASP Yvelines - Accompagnement en soins de support et soins palliatifs dans les Yvelines	ass. Loi de 1901	300,00
6574	Fonctionnement	AREFO Les Portiques	ass. Loi de 1901	1 000,00
6574	Fonctionnement	AREFO Les Grands Chênes	ass. Loi de 1901	1 000,00
6574	Fonctionnement	Secours populaire - fédération des Yvelines	ass. Loi de 1901	1 200,00
6574	Fonctionnement	AFC Association Familiale Catholique de la Boucle	ass. Loi de 1901	200,00
6574	Fonctionnement	Crèche parentale "Le Jardin des Petits Soleils"	ass. Loi de 1901	75 000,00
6574	Fonctionnement	SOS Urgences Mamans	ass. Loi de 1901	160,00
6574	Fonctionnement	Rond Point des Parents	ass. Loi de 1901	704,00
		Total des associations sociales		815 408,00
6574	Fonctionnement	ADAMY	ass. Loi de 1901	200,00
		Total des associations		200,00
6574	Fonctionnement	Ass. La prévention routière des Yvelines	ass. Loi de 1901	100,00
		Total des associations		100,00
6574	Fonctionnement	Amicale des Anciens Résistants. FFI et fam.de fusillés de la résist. 6ème Région	ass. Loi de 1901	200,00
6574	Fonctionnement	Ass. Anciens Combattants & Prisonniers de Guerre	ass. Loi de 1901	280,00
6574	Fonctionnement	F.N.A.C.A. COMITE DE CHATOU Féd. anciens combattants algérie Maroc Tun	ass. Loi de 1901	340,00
6574	Fonctionnement	Union Nationale des Combattants des Yvelines	ass. Loi de 1901	190,00
6574	Fonctionnement	Souvenir Français Comité de Chatou	ass. Loi de 1901	100,00
6574	Fonctionnement	Comité de la Boucle de la Seine de la SEMLH	ass. Loi de 1901	150,00
		Total des associations des anciens combattants		1 260,00

6574	Fonctionnement	Maison de l'Europe des Yvelines	ass. Loi de 1901	3 100,00
6574	Fonctionnement	groupe A. Trimbach Chatou (Scouts de France)	ass. Loi de 1901	2 500,00
6574	Fonctionnement	AGSE 1ère Chatou (Guide & Scouts d'Europe)	ass. Loi de 1901	1 500,00
		Total des associations de la jeunesse	ass. Loi de 1901	7 100,00
6574	Fonctionnement	CQFD cadres 78 - Compétences qualification fiabilité et dynamisme	ass. Loi de 1901	600,00
6574	Fonctionnement	Ass PIVOD Yvelines Val d'Oise	ass. Loi de 1901	100,00
		Total des associations formation-emploi-économie		700,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

C1 - Etat du personnel au 01/01/2015

Grades ou Emplois (1)	Catégories (2)	Emplois ouverts	Emplois pourvus	dont : Temps non complet
Directeur Général des Services	A	1	1	
Directeur Général Adjoint des Services	A	2	2	
Attaché Principal	A	6	5	
Attaché Territorial	A	17	16	
Rédacteur Principal 1ère classe	B	5	4	
Rédacteur Principal 2ème classe	B	3	2	
Rédacteur	B	7	5	
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	5	4	
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C	11	10	
Adjoint Administratif de 1ère classe	C	15	12	1
Adjoint Administratif de 2ème classe	C	31	31	2
Filière administrative (1)		103	92	3
Directeur des Services Techniques	A	1	1	
Ingénieur Principal	A	7	6	
Ingénieur	A	3	1	
Technicien Principal 1ère classe	B	4	3	
Technicien Principal 2ème classe	B	10	9	
Technicien	B	4	1	
Agent de Maîtrise Principal	C	19	16	
Agent de Maîtrise	C	20	16	
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	2	2	
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	18	14	
Adjoint technique de 1ère classe	C	20	7	
Adjoint technique de 2ème classe	C	111	111	6
Filière technique (2)		219	187	6
Assistant Socio Éducatif de service social	B	2	0	
Assistant Socio Éducatif Principal de service social	B	4	2	
ATSEM principal de 1ère Classe	C	2	1	
ATSEM principal de 2ème Classe	C	12	9	
ATSEM 1ère classe	C	10	3	
Educateur de Jeunes Enfants Principal	B	10	9	
Educateur de Jeunes Enfants	B	7	2	
Filière sociale (3)		47	26	0
Médecin hors classe	A	1	1	1
Médecin 1ère classe	A	1	0	
Puéricultrice cadre de santé	A	3	3	
Puéricultrice de Classe supérieure	A	3	1	
Puéricultrice de classe normale	A	2	2	
Psychologue	A	1	0	
Infirmier de classe supérieure	A	2	1	
Infirmier de classe normale	A	3	2	
Rééducateur de classe normale	B	2	0	
Auxiliaire de Puériculture principale de 1ère classe	C	8	6	
Auxiliaire de Puériculture principale de 2ème classe	C	22	15	
Auxiliaire de Puériculture de 1ère classe	C	30	22	
Filière médico-sociale (4)		78	53	1
Conseiller des A.P.S	A	1	1	
Educateur principal de 1ère Classe	B	3	2	
Educateur principal de 2ème Classe	B	2	1	
Educateur	B	6	1	
Filière sportive (6)		12	5	0

Grades ou Emplois (1)	Catégories (2)	Emplois ouverts	Emplois pourvus	dont : Temps non complet
Conservateur de bibliothèque de 1ère classe	A	1	1	
Attaché de conservation	A	1	1	
Assistant Conservation Principal de 1ère Classe	B	3	3	
Assistant Conservation Principal de 2ème Classe	B	3	2	
Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère Classe	C	1	0	
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème Classe	C	2	1	
Adjoint du Patrimoine de 1ère classe	C	6	3	
Adjoint du Patrimoine de 2ème classe	C	3	3	1
Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe	A	4	3	2
Professeur d'Enseignement Artistique Classe Normale	A	3	2	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère Classe	B	16	15	8
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	B	5	4	4
Filière culturelle (7)		48	38	16
Animateur principal de 2ème classe	B	3	2	
Animateur principal de 1ère classe	B	3	2	
Animateur	B	3	3	
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	C	1	0	
Agent d'Animation Principal de 2ème classe	C	2	1	
Adjoint d'Animation de 1ère classe	C	13	1	
Adjoint d'Animation de 2ème classe	C	34	34	
Filière animation (8)		59	43	0
Chef de police municipale de 1ère classe	B	1	1	
Chef de Police Municipale	C	1	1	
Brigadier Chef Principal	C	4	3	
Brigadier	C	6	1	
Gardien	C	12	8	
Filière police municipale (9)		24	14	0
emplois non cités (10)		0	0	0
Total général des emplois titulaires (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)		590	458	26

(1) les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° nor/int/b95/00102/c du 23 mars 1995

(2) catégories : A, B, ou C

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

C1 - Etat du personnel au 01/01/2015

Agents non titulaires (emplois pourvus)	Caté- gories (2)	Secteur (2)	Rémuné- ration (3)	Contrat (4)	Emplois ouverts	Emplois pourvus	dont : Temps non complet
Collaborateur de Cabinet	A		Indice F.P.T	Art 110	2	2	
Attaché Principal	A		"	AI 3.1 et 3.3	3	2	
Attaché Territorial	A		"	AI 3.1 et 3.2	4	2	
Rédacteur	B		"	AI 3.1 et 3.2	4	1	
Adjoint Administratif de 2ème classe	C		"	AI 3.1 et 3.2	8	2	
Ingénieur	A		"	AI 3.1 et 3.2	5	1	
Technicien	B		"	AI 3.1 et 3.2	2	0	
Technicien principal de 2ème classe	B		"	AI 3.1 et 3.2	8	3	
Agent Maîtrise	C		"	AI 3.1 et 3.2	2	0	
Agent Maîtrise Principal	C		"	AI 3.1 et 3.2	2	0	
Adjoint d'Animation de 1ère classe	C		"	AI 3.1 et 3.2	23	18	
Adjoint Technique de 1ère classe	C		"	AI 3.1 et 3.2	4	2	
Adjoint Technique de 2ème classe	C		"	AI 3.1 et 3.2	36	23	
Psychologue	A		"	AI 3.1 et 3.2	1	1	
Assistant Qualifié Conservation de 2ème Classe	B		"	AI 3.1 et 3.2	2	0	
Assistant Conservation de 2ème Classe	B		"	AI 3.1 et 3.2	2	1	
Attaché conservation du patrimoine	A		"	AI 3.1 et 3.2	1	0	
Adjoint du patrimoine de 2ème classe	C		"	AI 3.1 et 3.2	3	1	
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe	A		"	AI 3.1 et 3.2	3	2	2
Professeur d'Enseignement Artistique classe normale	A		"	AI 3.1 et 3.2	12	10	5
Assistant Enseignement Artistique principal de 1ère classe	B		"	AI 3.1 et 3.2	7	5	5
Assistant Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B		"	AI 3.1 et 3.2	6	4	4
Assistant Enseignement Artistique	B		"	AI 3.1 et 3.2	8	3	2
ATSEM 1ère Classe	C		"	AI 3.1 et 3.2	4	2	
Auxiliaire de Puériculture de 1ère classe	C		"	AI 3.1 et 3.2	15	8	
Médecin	A		"	AI 3.1 et 3.2	1	0	
Technicien paramédical de Classe Normale	B		"	AI 3.1 et 3.2	3	1	
Educateur de Jeunes Enfants	B		"	AI 3.1 et 3.2	7	5	
Puéricultrice de Classe Normale	B		"	AI 3.1 et 3.2	2	0	
Assistant Socio-Educatif	B		"	AI 3.1 et 3.2	2	0	
Educateur des activités physiques et sportives	B		"	AI 3.1 et 3.2	11	6	
Surveillant de points école	C		"	AI 3.1 et 3.2	6	6	
Animateur C.L.S.H	C		"	AI 3.1 et 3.2	58	58	
Animateur Jeunesse	C		"	AI 3.1 et 3.2	11	11	
Assistante Maternelle	C		SMIC		13	13	
CAE	C		SMIC		10	8	
Apprenti	C		SMIC		8	7	
Total général					299	208	18

(1) catégories : A, B et C

(2) secteur

ADM : administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : communication

S : social (dont aide sociale)

MS : médico-social

MT : médico-technique

SP : sportif

CULT : culturel (dont enseignement)

ANIM : animation

RS : restauration scolaire

ENT : entretien

CAB : collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) rémunération : référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) contrat : motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3.1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi)

3.2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3.3 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet (-31h30) dans les communes de -2000 habitants

3.8 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATINS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - Listes des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

(article L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de ville (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement au 01/01/N	
			Dépenses	Recettes	
02/07/2012	People and baby	Délégation du service public pour l'exploitation et gestion crèche "clé de sol" <u>Durée</u> : pour 4 ans	SAS	133 309,50	33 284
26/06/2008	Anim'action	Délégation du service public pour l'exploitation et gestion de la salle de cinéma Louis Jovet	SARL		5 500
14/09/2011	SAEMES	Délégation du service public pour l'exploitation et la gestion du stationnement payant <u>Durée</u> : Du 01/10/2011 au 31/09/2021	Société		
pour l'exploitation			équilibre en dépenses & recettes		
pour la gestion du stationnement payant					85 846
25/11/2009	DADOUN	Délégation du service public des marchés communaux d'approvisionnement <u>Durée</u> : du 01/01/2010 au 31/12/2015	EURL		1 550
25/10/2011	LYONNAISE DES EAUX	Délégation du service public de distribution d'eau potable <u>Durée</u> : du 23/11/2011 au 22/11/2019	Société		60 000 € environ
Détention d'une part du capital					
Garantie ou cautionnement d'un emprunt					
					44 142 284,53
01/03/1967	Le Logement Francilien	HLM			12 124 279,48
17/01/2000	Opievoy	Association			20 959 176,54
29/06/1994	IPC (institut pédagogique Curative)				348 073,27
26/11/1997	Immobilière de chatou	Association			406 458,86
25/05/1905	France habitation	HLM			2 738 704,18
27/11/2003	EFIDIS	HLM			5 952 130,53
30/12/1954	LOGIREP	HLM			399 542,28
1997	DOMAXIS -Les 3 vallées	HLM			1 213 919,39
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme					1 606 785,00
budget primitif	ACC - Ass. CULTURELLE DE CHATOU		ass. loi de 1901		474 000,00
budget primitif	MAISON POUR TOUS		ass. loi de 1901		130 000,00
budget primitif	CNEAI - CENTRE NATIONAL DE L'ESTAMPE & DE L'ART IMPRIME		ass. loi de 1901		65 000,00
budget primitif	COMITE DES OEUVRES SOCIALES C.O.S.P.C.		ass. loi de 1901		155 697,00
budget primitif	Crèche parentale "Le Jardin des Petits Soleils"		ass. loi de 1901		75 000,00
budget primitif	CCAS		ass. loi de 1901		707 088,00
Autres					

(1) hôtel de ville pur les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement

(2) indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressés...)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.2
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.3
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.4
LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BA	

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELLES ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissement public de coopération intercommunale			
SIVOM des côteaux de Seine	31/03/1993	fiscalisé	
SIDECOM : fonctionnement	06/02/1984	fiscalisé	
SIDECOM : Yvelines Première		fiscalisé	
Syndicat Aviron de Port Marly	10/02/1967	fiscalisé	
SIVOM de la Boucle	21/10/1971	fiscalisé	
SIVOM de Saint Germain En Laye	07/12/1970	fiscalisé	
SMSO - Syndicat Mixte d'aménagement des berges de la Seine & Oise	27/09/2007	budgétisé	
Communauté de Commune Boucle de la Seine	16/12/2004	TPU	
SABS -budget assainissement	26/01/1951	budgétisé	
SIABS - budget assainissement	24/10/1952	budgétisé	
Autres organismes de regroupement			
SIGEIF	24/05/1994		

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS	01/01/1986			SPA	
Régies personnalisées					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière					
Lotissement					
Service social et médico-social					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases/ (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux /N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit /N-1
Taxe d'habitation		%	%	%		%
Taxe foncière sur les propriétés bâties		%	%	%		%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties		%	%	%		%
Taxe professionnelle		%	%	%		%
TOTAL		%				%

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice _____

Nombre de membres présents _____

Nombre de suffrages exprimés _____

VOTES : Pour _____

Contre _____

Abstentions _____

Date de la convocation : _____

Présenté par le Maire _____

A CHATOU , le _____

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session _____

A CHATOU, le _____

Les membres du Conseil Municipal

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture,
le _____ et de la publication le _____

A CHATOU, le _____

Le Maire,



VOTE BUDGET PRIMITIF - VILLE - 2015
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

	EMARGEMENTS		EMARGEMENTS
M. FOURNIER Ghislain		M. PARANHOS Jean-Manuel	
Mme LERY Pascale		Mme HOUSSIN Michèle	
M. DUMOULIN Eric		M. GERNER Eric	
Mme GRELLIER Michèle		Mme FERRER Séverine	
M. LECHEVALIER Patrice		M. MARSAL Paul	
Mme BOIVIN-CHAMPEAUX Christine		Mme LIGNIER Véronique	
M. FAUR Christian		M. SCHMITT François	
Mme BARRY Malika		Mme PATEYRON Brigitte	
M. ATKINS Nigel		M. VALENSI Denis	
Mme DE MARCILLAC Inès		Mme MINART Virginie	
M. RASSIAL Jean-Jacques		M. GAULTRON Jean-Philippe	
Mme CHANTEGRELET Véronique		M. LOEVENBRUCK Emmanuel	
M. FONVIELLE Cyrille		Mme MASSON Clémentine	
Mme HANNEBELLE Christelle		M. GRZECZKOWICZ Vincent	
M. FERNIOT Benjamin		M. GRISON Pierre	
Mme CABLAN-GUEROULT Nicole		Mme LAINE Katya	
M. BOULEGUE Jean-Louis		M. TOMAS José	
Mme PATAT Pascale		M. ARRIVETZ Pierre	
M. SANTOS Armenio		Mme PECHERAUX Véronique	
Mme DELAUNAY Cécile			